

BLOCS-PORTES NON FEU



1V VITRE - SPF - FERME-PORTE ENCASTRE

Référence Commerciale : 1V GV SA

MVS-0014



SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	« A l'avancement » ou « Après coup » sur : <ul style="list-style-type: none"> murs béton ou parpaings creux ou pleins, carreaux de plâtre pleins ou parpaings en béton cellulaire (à l'avancement) sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, 		
HUISSERIE	Huisserie bois européen (Pin ; Hêtre ; Frêne ; Chêne et Châtaigner LCA) section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre)		
VANTAUX	Cadre bois européen/exotique 123x56 Contrefeuillure 3 côtés Masse surfacique du vantail avec PVB : 31kg/ m ²	DOMAINE DIMENSIONNEL (Vantaux en mm)	Hauteur : 1200 à 2823 2750maxi en essence chêne et frêne 2780maxi en essence hêtre à vernir Largeur : 630 à 1100
FERRAGE	4 paumelles 160x80 sur roulement à billes Sans point de condamnation		Certaines variantes admises peuvent contraindre le domaine dimensionnel Se reporter aux indications ou fiches « Détails & Options » correspondantes
VITRAGE	Vitrage feuilleté résistant aux chocs (selon NF EN 12600) : 2B2 (900 J)		
EQUIPEMENTS	Ferme-porte encastré DORMA ITS96 EN2-4 Glissière encastrée G96 N20 standard		
FINITIONS	A peindre / A vernir		

Quincailleries :

- joint d'étanchéité à l'air
- Joint balai en partie basse
- Plinthe automatique
- Ferrage par 4 paumelles 160x80 INOX
- Ferrage par charnières invisibles
- Bandeau encastré G96 EMF avec arrêt électromagnétique (hauteur traverse d'hubriserie élargie à 72)
- Contrôle d'accès
- Installation d'un verrouillage d'Issues de Secours

Assemblage spécifique :

- Huisserie 4 faces (Bloc Fenêtre)
- Simple ou double parclosage ; affleurant ou à talon
- Traverse intermédiaire (MVO-205) / Petits bois décoratifs collés (MVO-225)
- Panneaux pleins, finition prépeinte, stratifiée, plaquée

Vitrages :

- Double vitrage (double parclosage à talon obligatoire) (ép. vitrage maxi = 29mm)
- Possibilité de vitrages décoratifs colorés ; sérigraphiés ou opaques

VARIANTES ADMISES



PEFC/10-31-2004 (uniquement sur demande)

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)